



LETTRE du CLUB Août 2021

Rencontre mairie

Le compte-rendu de la réunion du bureau et des élus de la mairie du Bourget-du-Lac, le 27/07/2021, est communiqué aux adhérents (lien dans le mail).

Prochaine étape, la transmission des demandes du club concernant les besoins pour le terrain extérieur courant septembre. Le projet de demande qui comportera plusieurs niveaux d'ambition, sera, préalablement, discuté avec les adhérents.

En préambule, la mairie demande si des toilettes sèches conviendraient aux adhérents et quelle température minimale, pour les entraînements à l'intérieur, est acceptable.

Activités de la fin d'été

Le club proposerait quelques activités pour cette fin d'été :

- montées à la Féclaz (journée, 1/2 journée..., doodle...co-voiturage...)
- tir de nuit (sombre : nouvelle lune) le samedi 7/08 et/ou (claire : pleine lune) samedi 21/08 avec un vrai concours.
- concours tir au drapeau (un samedi matin ou une nuit)
- entraînements et passage de flèches (fin août)
- journée jeux (pour remplacer celle de la fête de fin de saison) vers la rentrée.
- on pourrait faire quelques tests pour les tirs (roy, St Sébastien...) pour affiner les règles (notamment à cause des poulies...)
- entraînement de slackline

Un petit budget de 30 à 50€ pourrait être nécessaire.

Si cela vous intéresse et/ou vous avez des idées faites en part au bureau.

Des détails/invitations seront lancées ultérieurement



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Vie du club

Inventaire

L'inventaire du matériel du club sera organisé courant août. Les volontaires seront les bienvenus. Détails prochainement.

Ré-inscription

Le bureau demandera aux actuels adhérents de se réinscrire avant le forum des associations le 4/09/21 en indiquant les séances auxquelles ils participeront.

AGE

Une assemblée générale extraordinaire sera prévue au mois de septembre pour présenter l'état des actifs du club et pour se désolidariser de la gestion du précédent bureau (et éventuellement apporter des modifications aux statuts et au règlement ?)

Commission

L'inscription aux commissions se fera à la mi-septembre. Préparez-vous.

Pass vaccinal

Selon les directives de l'état, le pass vaccinal sera sans doute nécessaire pour l'accès à la traverse cet automne. A voir comment cela va s'organiser.



Projet d'aménagement des espaces de tir à l'arc pour la saison 2021/2022

Préambule

Suite à la rencontre avec les représentants de la mairie, le projet d'un nouveau terrain extérieur n'est prévu que pour la saison 2022/23 voir 2023/2024. Les travaux sur les terrains actuellement à notre disposition (Croix Verte et Buttet) n'étant prévus que pour 2023, nous pourront continuer à les utiliser, au moins pour la saison 2021/2022.

Aussi, le club prévoit d'y apporter quelques améliorations.

Voici, ses propositions :

Croix Verte

Aménagement prévu avant la rentrée.

Sécurité

Une chaîne d'avertissement pourrait être posée entre le tennis et la clôture du côté gauche pour éviter les intrusions (chaîne plastique blanche et rouge, amovible (avec un crochet pour la fixer au grillage du tennis) et avec un panneau "interdit tir à l'arc" ; renforcée par un câble ?). PRIX 15 à 25€.

Une ouverture dans la haie de l'autre côté du tennis existe pour permettre le passage en remplacement de celui condamné par la chaîne.

La barrière sera à vérifier, les parties en mauvais état renforcées si nécessaire. PRIX ?

Accès

Les accès en véhicule au terrain peuvent se faire par les ouvertures des extrémités de la barrière le long du parking du tennis.

La partie du terrain en gravier, le long de la barrière pourrait servir de parking pour pallier les problèmes occasionnels de manque de place.

Pour maintenir ces accès libres, il pourrait être posé un panneau interdiction de se garer / sortie de véhicule à chaque passage. PRIX 10 à 20€

L'accès au chalet de stockage des cibles pourra être permis à tous les archers (autorisés à utiliser le terrain), par la mise en place du cadenas à code, transmis aux archers. Le code pourrait changer à chaque saison. PRIX 30€

Idem pour les cibles fixes. PRIX 60€



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Pas de tir / ciblerie

Pour de conformer à l'usage, un pas de tir fixe pourrait être aménagé avec un marquage propre et clair. Toutefois, pour des raisons de place, le pas de tir ne serait pas prévu à 70 m du fond du terrain. Mais à 50 m. Cela le place à 30 m les cibles fixes coté rue. Les cibles du fond seraient déplacées pour être placées à 18 m du pas de tir. Les pas de tir seraient tracés avec les axes de milieu des cibles fixes. PRIX 50 à 100€



Pas de tir en demi-rondins

fixés par vis d'ancrage (1/2 idée d'Isa).

Pour les tirs en groupe, les distances autres (10 / 15 / 20 / 25 / 30 / 50 m) seraient obtenues avec des cibles amovibles sur chevalet. Des marquages seraient installés pour indiquer les emplacements pour les chevalets.

Il faudra réparer la cible fixe à 30 m (le club a déjà les lames de mousse) et peut-être installer un système de serrage. PRIX huile de coude.

Les gros chevalets pourraient être équipés de roulettes afin de les mouvoir facilement (même avec la cible dessus). Un essai sera fait sur 1. PRIX 20-30€ par chevalet.

Des chevalets adaptés aux poulies pourraient être acquis pour compléter. PRIX 400€ pour 4 unités

Abris

La couverture du pas de tir ne serait pas prévue pour ce terrain. Il faudra apporter vos parasols.

Possibilité de mettre une toile de jardin ? PRIX 30€

Remarques

Attention des abeilles (des vraies pas Eva) semblent avoir établi un nid dans un creux de l'arbre nord-est.

Si certains ont l'âme jardinier, il pourrait être prévu de planter ou semer de la menthe et du basilic (chasse-moustiques). Et garder des parties du terrain à ne pas entretenir.

Globalement, tout ce qui serait fait sur le terrain devrait être démontable et ré-utilisable sur le futur terrain.



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Schéma d'aménagement de la croix verte





LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Domaine du Buttet

A reconduire la convention dès la rentrée. (à l'identique ?)

Aménagement prévu avant la rentrée ou au printemps ?

Sécurité

Peut être prévoir un support fixe pour mettre le panneau (attention tir à l'arc) lorsqu'il y a des entrainements.

Accès

Des zones de parking pourraient être définies et "balisées" : vers la remise du matériel ou en face. Prévoir un peu de débroussaillage. PRIX = 0€ c'est Dom qui seye !!!!

Pas de tir / Ciblerie

L'installation de plus de cibles 3D pourrait être possible :

- soit avec des pas de tir supplémentaires en défrichant. Cela n'ouvre pas beaucoup plus de pas de tir (2 ou 3)
- Soit en mettant plusieurs cibles par pas de tir (un groupe 1 et 3 à des distances différentes ; avec un code couleur : 1^{er} tour les cibles rouge, deuxième tour les cibles bleues ou tir sur les deux en un tour). Et là avec un ou deux pas de tir supplémentaires on devait pouvoir arriver à 24 cibles !!!).

Il pourrait être possible de faire une cible mouvante (pas un mot à Manu!!). PRIX 60€

Des pas de tir en hauteur pourraient être "construits" si certains ont des matériaux de récupération.

A préciser après débroussaillage (DOM !!!!!!!).

Les protections (derrière les cibles) pourrait être améliorées soit en rajoutant des stop flèche. PRIX 50€ pièces (pour 24 = 1200€). Soit en fixant et organisant mieux ceux existants avec une peinture camo. PRIX 40 à 80€

La sécurité, notamment avec des pas de tir supplémentaires, pourrait nécessiter quelques poses de filets. PRIX 90 à 130€ les 3 m.

On pourrait prévoir, pour la saison prochaine, la mise en place de cible campagne à chaque pas de tir. Cela demanderait des supports résistants donc achat de cible mousse ou lamelle. PRIX 50 à 100€ pièce (pour 12 = 600 à 1200€).

Protection contre les moustiques

Alors là !? On peut essayer :

- Pièges du commerce. PRIX de 60 à 250€ l'unité
- Pièges fait maison. PRIX 10-20€
- Plantation de menthe et basilic. PRIX 2€ le sachet de graine



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Schéma du Buttet



En rouge = tir actuel ; en violet = tir supplémentaire.

La traverse

Sécurité

Accès

Pas de tir / ciblerie

Il pourrait être prévu la signalisation du pas de tir avec une bande (sangle) à placer à chaque fois ou un marquage avec un gros scotch. PRIX 20 à 30€

Il faudrait réparer les spots (ajustement en hauteur qui ne tient plus) et penser à ne remplacer les ampoules qu'avec des leds.

Pour les clous de fixation des blasons il serait intéressant de les changer (5€ les 6) : coût total : 40€



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Calendrier

En quelques dates :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------------|
| - Inventaire | 1 ^{ère} quinzaine d'août |
| - Aménagement Croix Verte | mi-août |
| - Aménagement Buttet | peut-être mi-août |
| - Aménagement Traverse | fin août |
| - Limite réinscription | fin août |

Les adhérents volontaires pour participer seront les bienvenus. Si des personnes ont du matériel (notamment pour débroussailler : tronçonneuse...) ou des matériaux (notamment pour les protections derrière les cibles 3D) ont est preneur (pour des clopinettes).

Le bureau est à votre disposition pour vous écouter (mais pas forcément vous entendre). N'hésitez pas.

Les adhérents ont jusqu'au 7/08/2021 pour apporter leur remarque ou leur refus de ces projets. Après cette date, leur silence sera considéré comme un accord tacite et les propositions seront écrites et accomplies.